

## **PROCES – VERBAL RELATIF A L'ELECTION DES VICE- PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

L'an deux mille vingt , le vendredi 05 juin à 18h00, les membres de la Communauté de Communes de la Vallée Verte, se sont réunis dans la salle communale de Boège en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), sur la convocation qui leur a été adressée par la Vice- Présidente, conformément à l' article L 5211-8 du code général des collectivités territoriales :

Date de la convocation : 26 mai 2020

Transmise le : 28 mai 2020

*Membres élus : 24                      en fonction :24                      présents :24*

*Sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD ,*

*Membres présents :*

*MUSARD Jean-Paul – SCHERRER Fabienne – BOGILLOT Emmanuel –NOVEL Martine – SAILLET Patrick – VERDAN Julie - CHARDON Patrick – ROCH Jacqueline – BAUD-GRASSET Joël – BOSSON Jean-François – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAITEMPS Pierre – NAMBRIDE Christian – DESBIOLLES Laurent – VAUDAUX Séverine – VILLARET Bernard - BRON Marc – LETONDAL Vincent – BONNET Pierre - VAUDAUX Célia – GUIBERTI Frédéric – VANDERMARLIERE Gilles.*

## ELECTION DU PREMIER VICE- PRESIDENT

### Premier tour de scrutin

Après un appel à candidature, Monsieur Jean-Paul MUSARD, élu Président de la Communauté de Communes, procède à l'élection du premier Vice-président.

Monsieur sollicite deux volontaires comme assesseurs :

- Pierrick DUFOURD
- Séverine VAUDAUX acceptent de constituer le bureau.

Monsieur Jean-Paul MUSARD demande alors s'il y a des candidats.

Il enregistre la candidature de :

- CHARDON Patrick

et invite les conseillers communautaires à passer au vote.

Après un appel à candidature, chaque délégué(e), à l'appel de son nom, a remis fermé, son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 24

Bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

#### **Ont obtenu :**

- CHARDON Patrick : 24 voix

Monsieur CHARDON Patrick , ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée première vice-présidente et a été immédiatement installée.

Monsieur a déclaré accepter l'exercice de cette fonction.

## ELECTION DU DEUXIEME VICE- PRESIDENT

### Premier tour de scrutin

Après un appel à candidature, Monsieur MUSARD Jean-Paul , élu Président de la Communauté de Communes, procède à l'élection du deuxième vice-président.

Monsieur sollicite deux volontaires comme assesseurs :

- Pierrick DUFOURD
- Séverine VAUDAUX acceptent de constituer le bureau

Monsieur demande alors s'il y a des candidats.

Il enregistre la candidature de Monsieur Jean-François BOSSON et de et invite les conseillers communautaires à passer au vote.

Après un appel à candidature, chaque délégué(e), à l'appel de son nom, a remis fermé, son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 24

Bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

#### **Ont obtenu :**

- BOSSON Jean-François : 24 voix

Monsieur BOSSON Jean-François , ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé deuxième vice-président et a été immédiatement installé.

Monsieur BOSSON Jean-François a déclaré accepter l'exercice de cette fonction.

## ELECTION DU TROISIEME VICE- PRESIDENT

### Premier tour de scrutin

Envoyé en préfecture le 09/06/2020

Reçu en préfecture le 09/06/2020

Affiché le



ID : 074-247400047-20200605-PV202006\_02-AU

Après un appel à candidature, Monsieur MUSARD Jean-Paul , élu Président de la Communauté de Communes, procède à l'élection du troisième vice-président.

Monsieur sollicite deux volontaires comme assesseurs :

- Pierrick DUFOURD
- Séverine VAUDAUX acceptent de constituer le bureau

Monsieur Jean-Paul MUSARD demande alors s'il y a des candidats.

Il enregistre la candidature de :

- Vincent LETONDAL
- Marc BRON

et invite les conseillers communautaires à passer au vote.

Après un appel à candidature, chaque délégué(e), à l'appel de son nom, a remis fermé, son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 24

Bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

#### **Ont obtenu :**

- Monsieur LETONDAL Vincent : 20 voix
- Monsieur BRON Marc : 4 voix

Monsieur LETONDAL Vincent , ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé troisième vice-président et a été immédiatement installé.

Monsieur LETONDAL Vincent a déclaré accepter l'exercice de cette fonction.

## ELECTION DU QUATRIEME VICE- PRESIDENT

### Premier tour de scrutin

Envoyé en préfecture le 09/06/2020

Reçu en préfecture le 09/06/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 074-247400047-20200605-PV202006\_02-AU

Après un appel à candidature, Monsieur MUSARD Jean-Paul, élu Président de la Communauté de Communes, procède à l'élection du quatrième vice-président.

Monsieur MUSARD Jean-Paul sollicite deux volontaires comme assesseurs :

- Pierrick DUFOURD
- Séverine VAUDAUX acceptent de constituer le bureau

Monsieur demande alors s'il y a des candidats.

Il enregistre la candidature de Jean-Paul COSTAZ et invite les conseillers communautaires à passer au vote.

Après un appel à candidature, chaque délégué(e), à l'appel de son nom, a remis fermé, son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 24

Bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

#### Ont obtenu :

- Monsieur COSTAZ Jean-Paul : 24 voix

Monsieur COSTAZ Jean-Paul, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé quatrième vice-président et a été immédiatement installé.

Monsieur COSTAZ Jean-Paul a déclaré accepter l'exercice de cette fonction.

## ELECTION DU CINQUIEME VICE- PRESIDENT

### Premier tour de scrutin

Après un appel à candidature, Monsieur MUSARD Jean-Paul , élu Président de la Communauté de Communes, procède à l'élection du cinquième vice-président.

Monsieur sollicite deux volontaires comme assesseurs :

- Pierrick DUFOURD
- Séverine VAUDAUX acceptent de constituer le bureau

Monsieur MUSARD Jean-Paul demande alors s'il y a des candidats.

Il enregistre la candidature de Monsieur Bernard VILLARET et invite les conseillers communautaires à passer au vote .

Après un appel à candidature, chaque délégué(e), à l'appel de son nom, a remis fermé, son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 24

Bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral : 2

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 13

#### **Ont obtenu :**

- Monsieur VILLARET Bernard : 21 voix
- Monsieur BRON Marc : 1 voix

Monsieur VILLARET Bernard , ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé quatrième vice-président et a été immédiatement installé.

Monsieur VILLARET Bernard a déclaré accepter l'exercice de cette fonction.